

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 7-8

Rubrik: Pages vaudoises
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Communications officielles
de l'Association vaudoise des amis du patois*

Prix Kissling

Les prochaines fêtes du Rhône auront lieu les 19, 20 et 21 juin prochain dans l'Ardèche, à Tournon plus exactement. Donc à vos plumes pour préparer votre travail de concours.

Ne pouvant aller que très loin pour faire du ski, vous avez là une occasion excellente de passer les longues heures de l'hiver.

Pour la bonne règle, nous vous rappelons les conditions du concours :

« Ce concours, créé par l'Académie Rhodanienne des Lettres, est ouvert dans le cadre de l'Association vaudoise des amis du patois. Il couronne une recherche historique ou philosophique relative au dialecte vaudois ou, à son défaut, un conte ou une nouvelle dans ce dialecte. »

Les traductions sont exclues et seules les œuvres modernes sont retenues. Tous les envois dont l'anonymat n'est pas absolu sont écartés. Les anciens lauréats peuvent adresser des travaux, mais seront classés dans les hors-concours. Le meilleur travail recevra une médaille en vieil argent, plus une somme de Fr. 25.—, le 2e prix recevra Fr. 25.— et le 3e Fr. 15.—. Alors, bon courage !

Pages vaudoises

Petit Dictionnaire vaudois

Le stock s'amenuise. N'attendez pas que l'on vous réponde qu'il est trop tard pour en acheter, à Fr. 5.—, ce qui n'est pas cher, de même pour la grammaire Nicolier, que l'on peut encore se procurer. S'adresser au président Ad. Decollongny.

Cotisations

Enfin, *les cotisations*.

Celle de 1964 sera la même, soit Fr. 2.—. Vous pouvez vous en acquitter en consignant ce montant au compte de chèques postaux II 859.

Ad. Decollongny.

Appel aux « Mainteneurs »

L'établissement du Livre d'or des « Mainteneurs » du patois, demeuré en suspens par les décès successifs de nos amis Eugène Wible et Oscar Pasche, est maintenant en bonne voie d'exécution. Cependant, il manque de la documentation pour l'amener à chef.

Une bonne partie des mainteneurs ont répondu à la circulaire d'avril 1962, mais une demi-douzaine d'entre eux ont omis de joindre leur photographie, qui est indispensable pour ce travail. A ceux-là, nous demandons instamment de réparer cet oubli ; quant à ceux qui n'ont pas encore eu le loisir de répondre à cette circulaire, nous leur demandons d'être assez aimables pour le faire sans tarder, pendant que leur mémoire est encore fidèle...

Faire les envois à Ad. Decollongny, chemin du Parc-de-Valency 11, Lausanne.

La Fontaine en patois du Jorat

par Pierro Terpenaz

Saluons ici, dans ce « *Conteur romand* », où, tant de fois, cet ami Dumard de Forel (Pierro Terpenaz) a fait paraître de savoureux textes en patois du Jorat. la sortie de presse d'une agréable brochure intitulée : « *Trinte sî poèzi de La Fontaine in vîlho dèvezâ dau Dzorat* » (trente-six fables de *La Fontaine* adaptées en patois du Jorat).

Elle est ouverte par une préface de M. Adrien Martin, ancien chef de service de l'Enseignement primaire du canton de Vaud, qui souligne les mérites de l'auteur et, notamment, d'avoir tout « en maintenant la trame classique des chefs-d'œuvre du bon *La Fontaine*, donné, dans sa traduction, une figure nouvelle à tous ces poèmes qui ont enchanté notre enfance par le tour imprévu du vers ou par l'introduction d'un mot qu'ignore le français, l'allure des compositions nouvelles ».

La tâche n'était pas facile et seul un patoisant possédant un riche vocabulaire et un sens inné de la versification pouvait se risquer à de telles adaptations de chefs-d'œuvre, sans en trahir l'esprit.

Le « *Conteur romand* » recommande cette précieuse contribution au maintien du vieux langage à tous ses abonnés. Ils peuvent se procurer cette brochure chez l'auteur : M. Dumard-Mercanton, Forel (Lavaux), pour le prix modique de Fr. 5.—.

R. Ms.

Lo lô è pu lo tsin

(Le loup et le chien, d'après *La Fontaine*)

On lô que n'avai rin mé que lè-z-ôû è la pî
Tan lè tsin se mettan aprî
In a rincontrâ yon, onto grô,
Quazu quemet on bô.
Lo lô l'arai bin voillu lo rupâ
Ma po cin fallai lo tiâ.
Oï, bin su, ma attéchon...
N'îre pâ question.
Avoué ci colosse
N'îre pâ po rire, çosse !
Lo lô adan s'è mè à lai dèvezâ
Po coudyî bin la blliagâ :
« Vretâblliamin t'â bouna façon,
T'î asse grâ qu'on caïon.
Vin pî avoué mè
Na pâ roûdâ to solet,
Crèvâ de fan avoué lè tin,
Ne medzî que de tin-z-in tin.
Vo-z-îte tré ti dai poûrro diâbllio,
Dai vretâbllio mizerâbllio.
Po gâgnî voûtra pedance
Vo féde onna via de la metsance.
Vin to tsau avoué mè ;
T'î d'aboi asse grâ qu'on caïenet.
Oï, ma que me foudra-te fère ?
Quazu rin : Aidyî à ma mère
A corattâ lè bregan,
Assebin ti lè roncan
Que roûdan po on crotson de pan,
Sé mettre bin avoué noutrè dzin,
Bin gardâ l'otô dau tantoû au matin.
T'î su d'avai prau à rupâ,



deux assurances
de bonne compagnie

Dai-z-oû de pindzon po te regalâ.
 E pu te sari caressi
 Que por tè sara on plliézi. »
 Adan lo lô s'è mè à plliorâ
 In chondzin à son bounheu
 Li que n'avai accotoumâ
 Que d'ître adî din lo malheu
 Ma in modin
 Dècoûte lo tsin
 L'a yu que l'avai lo cotson pllioumâ.
 « Qu'ète çosse ? - Rin. - Quemet ? Rin !
 Su su que te min !
 T'à lo pâ via ; t'î to-t-essavâ !
 — Lè mon borî
 Iô su étatsî
 Que m'â on bocon pllioumâ
 Lo cotson ; m'â tré dau trai pâ.
 — Quemet, t'î étatsî ?
 Il pau pâ quan te vau voyadzî ?
 — Nâ, pâ to dau lon.
 Ma l'ai fâ zin, su sin couzon.
 — Na, ma fin na, n'in vu rin
 De ton metî, ton metî de tsin.
 Tè bon repé m'in foto pâ mau.
 Te pretin ûtre benirau ?
 Va te fére pllioumâ lo cotson.
 Mè m'in vé permî mè bosson ! »

Pierro Terpenaz

Chez les patoisants joratais

Les patoisants du Jorat ont eu leur assemblée statutaire à Vers-chez-les-Blanc. Le président ouvre la séance et fait part de la démission, pour cause de maladie, de notre caissier, M. Ami Cordey. Il est procédé immédiatement à son remplacement : M. Charles Cordey, de Mollie-Margot est nommé à l'unanimité. Les autres membres du comité sont renommés par acclamations.

Les comptes ont été vérifiés et acceptés. Le président remercie notre ancien caissier.

Avec la partie familiale, les heures passèrent rapidement, en écoutant nos diseurs. Tout cela entrecoupé de chants de l'assemblée et de l'ocarina de M. Narbel.

Une petite collation offerte par l'« Amicale» suivit et, vers cinq heures, le président lève la séance, après la prière patriotique, chantée en patois.

Avec les patoisants vaudois...

C'est dans la « Salle des Vignerons » du Buffet de la Gare de Lausanne que l'« Association vaudoise des Amis du patois » a tenu sa réunion d'hiver. Une cinquantaine de membres avaient répondu à son appel, parmi lesquels on notait entre autres la présence toujours réconfortante de M. Adrien Martin, ancien chef du service primaire du Département de l'instruction publique, de M. Besson, syndic de Dompierre, accompagné de son secrétaire municipal, M. Delaporte, instituteur émérite « prim-Sup » de Lucens, et de M. Clément Golliard, curé d'Assens.

Après les souhaits de bienvenue de M. Ad. Decollogny, l'assemblée chante l'« Hymne vaudois » et se lève pour honorer ses morts, dont M. Henri de Mestral, d'Aubonne, et M. Joseph Gaspoz, président du Conseil. Une lettre sera adressée à cet ami Perusset, malade. Pétri d'humour et de verve, le procès-verbal de M. R. Badoux est fort applaudi.

L'assemblée fixe sa séance de printemps, à Montheron, au dimanche 3 mai et, pendant l'« Expo », sa traditionnelle réunion du Jeûne fédéral, avec causerie

au Comptoir, le samedi 19 septembre... sans Comptoir !

Le problème de nos émissions « *Un trésor national : Nos patois* », à la radio, est fort complexe. Une réorganisation des postes émetteurs lausannois et genevois a obligé la direction à placer cette émission, tous les quinze jours, le dimanche à 16 h 20 (excellente heure d'écoute pour nos paysans) sur le second programme (ondes ultra-courtes).

Dans une lettre, M. Méroz, directeur de Radio-Sottens, explique aimablement que toutes les émissions culturelles et spécialisées ont été déplacées sur ce second programme et que les patoisants se doivent de faire moderniser leurs installations pour pouvoir en capter l'excellente écoute. C'est, hélas, la rançon du progrès.

Une chanson printanière inédite de cet ami René Badoux : « *Bî pecosi* » (belle primevère) est reprise en chœur, et c'est la partie familière d'une bonne tenue à laquelle participent Mmes Cordey, qui témoigne que son père Marc à Louis, prévoyait déjà « *La surchauffe* », Karlen-Cottier, de Château-d'Oex, Millioud, Ida Rouge, Décosterd et MM. Turel, au petit carnet inépuisable, Adrien Martin, aux « inédits » d'excellent patois, Henri Jaton, dans un poème d'Eugène Rambert adapté en vieux parler pour illustrer une aqua-

relle de Mme Durgnat, peintre, « *Onna Vâila su lo Leman* », une digression sur « *La Hotte* » de Dumard-Mercanton, qui vient d'édition une brochure contenant 36 fables de La Fontaine en Joratais, de M. F. Rouge, du bien-disant Albert Chesse, et j'en passe.

A propos de « *La Hotte* », les visiteurs de l'Expo 64 pourront entendre, dans le secteur de l'Art de vivre « *Informations et connaissances* », les résultats d'une enquête, menée en Suisse, sous l'égide du « *Glossaire* », et leur permettant de suivre les variations linguistiques accompagnées de courts récits sur cet instrument de travail qui fut si longtemps à l'honneur chez nos paysans et nos viticulteurs.

R. Molles.

Chers correspondants

Nous vous prions de nous adresser vos articles — à moins d'une urgence de la dernière heure — avant le 30 ou le 31 de chaque mois au plus tard, avant la publication du « *Conteur* », sinon, nous ne pouvons plus en garantir l'insertion.

La Rédaction.

PHARMACIE — HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ordonnances pour toutes caisses maladie

La PHOTOGRAPHIE constitue

une « présence » qui ne fait que s'accentuer.

Pour tous vos achats :

R. SCHNELL & Cie

Place Saint-François 4

Lausanne

Quotié novalla dou Paï d'Amont

Nouthra premiré tenablia d'auton ché teniaité euntzu nouthon meimbre Pierre Roch à La Mandze, lo fe dé chi bon patoisant que d'éthai Ami Roch que Diu a réprai à Li l'ai ya dza quotié z'anaiés, mā on a eu lo pliéji dé trova hau lé cha vuva, ouna bouna anhianna dein la huetantanna, mā que la maladie teniai dza dépu 17 an immobilijaïé dein chon dhi oubun chu ou fauteuil, mā que que dé todzo dzoyauza. Enco on gran machi à Pierre Roch et à cha fedha que no j'an bun réchu. On éthai hau lé 23 meimbre.

No j'an eu nouthra choupaïe y Lés Molunà La Craî d'Oir euntzu Madama Visinand yo on a bun medzi et bun danchi.

Che nouthon patoisants ché tignont coda à coda, la moirt no j'a to parrai pas épargni. Ein 63, no j'an accompagni ou tzamp dou répou 4 dé no meimbre : Berthe Bringold, Louise Bovay-Yersin, meimbre honorare, Pauline Dolder et nouthon bî barbu Emile Mori. Ein 64, l'épau dé Berthe Bringold : Alfred Bringold. Ethai ti lé thun dein lé huetante.

Dein nouthra derraire tenablia, lo 23 dé févrai, on a déchida dé fére nouthra corche à Saas-Fee et on ché redzoï dza.

A. D.

† Henri de Mestral

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès de notre vénéré membre, Henry de Mestral, qui, dès le début fut des nôtres.

Descendant d'une ancienne famille noble, il était une personnalité et a joué un rôle dans des milieux divers, où l'on appréciait ses compétences.

Dans notre association, il s'est toujours montré fidèle, et nous lui en sommes reconnaissants.

Nous aimions le rencontrer au cours de nos séances, souvent accompagné de son frère, M. Bernard de Mestral, et de sa sœur, Mme Cérésole de Mestral, nos membres.

Son départ nous a fait beaucoup de peine, car le soussigné a connu sa famille depuis tout enfant. Elle habitait alors le Château de Vullierens, et chaque dimanche, elle venait en voiture au service religieux de Cottens. Nous avons été heureux de le retrouver avec les « Amis du Patois » ou avec les historiens.

De caractère aimable et courtois, on aimait le rencontrer.

Très sensible à cette séparation, nous présentons à Mme de Mestral et à ses enfants, à Mme Cérésole-de Mestral et à M. Bernard de Mestral, l'expression de notre profonde sympathie.

Ad. Decollongny.

La Rédaction du « Conte » , dont il était — hélas, trop rarement — un collaborateur aimé, s'associe aux condoléances de notre président.

Madame Alice

C'est une toute bonne, madame Alice, de celles dont il faudrait faire des boutures, comme dit son voisin.

Elle est travailleuse, comme pas une, toujours la première levée et c'est chez elle que la lumière s'éteint la dernière quand vient la nuit.

Elle tient de sa mère qui l'avait hérité de sa grand-mère tout ce qui doit se faire dans une bonne maison, et quand, et comment et pourquoi ?

Gapeterie St. Laurent
Charles Krieg LAUSANNE
ST-LAURENT 21

Téléphone 23 55 77

Elle fait du taillé levé et des bricelets au Nouvel-An, des beignets aux Brandons, du gâteau levé à l'Ascension et des bonbons à l'anis toute l'année.

Elle sème toujours les haricots au bon moment (consulte la lune), détroche les ciboulettes quand il se doit, sort les géraniums de la cave au premier soleil, jamais trop tôt jamais trop tard. Les jeunes n'ont qu'à regarder vivre madame Alice et ne risqueront pas de se tromper si elles veulent assurer la réussite de leur ménage, et donc le bonheur de leur mari !

Pourtant, madame Alice a des rides au front, toutes fines, mais bien marquées. Elles lui sont venues ces dernières années (possible, me direz-vous, si elle va sur l'âge). Non ce n'est pas cela, les joues pleines, le menton ferme, c'est trop tôt pour avoir des rides de vieillesse.

Non, ces petites lignes parallèles et bien régulières proviennent d'une particularité. Toutes les fois qu'on parle « nouveauté », elles apparaissent et se multiplient et se creusent un peu ; oh ! un tout petit peu.

Quand ses nièces disent : nylon, orlon, perlon... madame Alice rétorque : sarcent, droguet, milaine, coutil, pilou, triège...

Son front se fronce quand elle voit ces pernettes, avec des jupes au-dessus des genoux. Ses rides sont encore plus marquées quand elle remarque la robe longue d'une petite mariée (peut-on vilipender ainsi l'étoffe ?).

Elle assure que les automobiles sont une invention diabolique et ne valent pas le char à bancs de famille qui l'a menée à l'église un certain jour de mai quand elle s'est mariée.

Elle est contre le béton, contre les maisons qui ont plus d'un étage, contre les rues asphaltées et leur préfère les pavés ronds qui donnent tout le charme à la ville d'Estavayer.

Je me suis laissé dire que le premier mot que les enfants disent volontiers et carrément c'est « non ». Madame Alice en a en tout cas gardé l'habitude. Elle dit « non » au visage du monde d'aujourd'hui, son neveu prétend qu'elle n'a dit « oui » à la vie qu'une seule fois : le jour où le char à bancs l'a conduite devant le pasteur et qu'elle a dit « oui » à son mari pour la vie.

Depuis lors, elle dit « non » au progrès avec toute l'énergie qui l'a animée au long des années.

— Non à l'autoroute, non à l'exposition, non aux nouveaux impôts, non à la cireuse électrique, non au turmix, non, non...

L'autre jour le facteur, qui la connaît bien, l'admire un peu et l'estime beaucoup, s'est réjoui de lui jouer un bon tour.

Il est arrivé tout guilleret.

« Alors, madame Alice, c'est le progrès qui m'amène aujourd'hui, mais je pense que ce sera « non », voilà votre première rente AVS.

Madame Alice a songé, signé et pris l'argent puis offert du thé au facteur. Et c'est lui cette fois qui a dit « non » !

Brigitte.



CAFÉ ROMAND
LOUIS PÉCLAT LAUSANNE PL. ST FRANÇOIS 2